Avis de marché

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom, adresses et point(s) de contact : Ville de Creil, place François Mitterrand Bp 76, à l'attention de M. Jean-Claude Villemain - maire de Creil, F-60109 Creil Cedex. Tél. (+33) 3 44 29 50 00. Fax (+33) 3 44 29 50 02.
Adresse(s) internet : Adresse générale du pouvoir adjudicateur : http://www.creil.fr . Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://www.achatpublic.com
Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : http://www.achatpublic.com

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Mairie de Creil, place François Mitterrand B.P. 76, Contact : direction générale des services techniques - à l'attention de M. Jacques VILMONT, F-60109 Creil Cedex. Tél. (+33) 3 44 29 51 14. E-mail : jacques.vilmont@mairie-creil.fr - Fax (+33) 3 44 29 51 21.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Mairie de Creil, place François Mitterrand B.P. 76, Contact : service des marchés publics (porte 508), F-60109 Creil Cedex. Tél. (+33) 3 44 29 50 94. E-mail : patricia.ribac@mairie-creil.fr - Fax (+33) 3 44 29 52 25.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Mairie de Creil, place François Mitterrand B.P. 76, Contact : service des marchés publics (porte 508), F-60109 Creil Cedex.

Type de pouvoir adjudicateur : Autorité régionale ou locale - Services généraux des administrations publiques.

Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

DESCRIPTION

Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur : Entretien des espaces verts, tontes de pelouses et travaux divers.

Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation : Services
Catégorie de services : n°01 Services d'entretien et de réparation.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : commune de Creil, 60100 Creil.
Code NUTS FR222

Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique : l'avis concerne un marché public

Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions : entretien des espaces verts, tonte de pelouses et travaux divers. Les prestations comprennent entre autres pour les lots 1 et 2 : Le ramassage des détritus de toutes natures sur les pelouses ou espaces avant toute opération de tonte ou de débroussaillage ; La tonte, en elle même selon les sites définis, les finitions au fil si nécessaire, y compris le ramassage des déchets verts et sa mise en décharge adaptée ou autre destination réglementaire à la convenance de l'entreprise ; Le ramassage et l'évacuation, en fin d'année, des feuilles mortes sur toutes les pelouses avant le 31 décembre de l'année. Ces travaux comprennent toutes fournitures, matériels, véhicules, outils, transports et main d'œuvre nécessaires au bon déroulement des opérations.

Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 77310000, 77320000.

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

Lots : Division en lots : Oui.
Il est possible de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

Variantes : Des variantes seront prises en considération : non.

Informations sur les options : Options : non.

Reconduction : Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.
Nombre de reconductions éventuelles : Fourchette : entre 1 et 3.

INFORMATION SUR LES LOTS

LOT no 1
Intitulé : Espaces verts et engazonnés
Description succincte : Espaces verts et espaces engazonnés propriétés ou à la charge de la ville de Creil, dans les quartiers tels que les quartiers Rouher, du Moulin, les Cavées de Paris et de Senlis, la ZAET de Creil / Saint-Maximin et le centre ville
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 77310000
Information complémentaires sur les lots : Le marché est conclu pour une année à compter de la date fixée par l'ordre de service Il prend fin au 31 décembre de l'année en cours. Il pourra être reconduit de manière tacite trois fois une année. Il se terminera au plus tard le 31 décembre 2019.

LOT no 2
Intitulé : Espaces sportifs
Description succincte : Espaces sportifs tels que la Plaine de jeux Saint-Romain, du Mégret et le Stade Vélodrome Roger Salengro
Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) : 77320000.
Information complémentaires sur les lots : Le marché est conclu pour une année à compter de la date fixée par l'ordre de service Il prend fin au 31 décembre de l'année en cours. Il pourra être reconduit de manière tacite trois fois une année. Il se terminera au plus tard le 31 décembre 2019

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Cautionnement et garanties exigés : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Art. 86 à 100 du code des marchés publics français. Modalités de financement : ressources propres de la collectivité. Modalités de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture. Mandat administratif sur service fait

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, au sein d'un même lot, en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Lettre de candidature
- déclaration du candidat
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail,

Capacité économique et financière : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Capacité technique : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

SECTION IV : PROCEDURE

TYPE DE PROCÉDURE

Type de procédure : Ouverte.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
1. prix des prestations. Pondération : 60.
2. valeur technique des prestations (moyens techniques et humains prévus pour l'exécution du marché au vu du mémoire technique). Pondération : 40.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 15FCS08
Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.
Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 10 novembre 2015 - 17:00.

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.
Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en jours : 90 (à compter de la date limite de réception des offres).

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- le marché ne comprend pas de prestation supplémentaire ou alternative.
- le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur http://www.creil.fr (Rubrique vos services en ligne, marchés publics) ou sur achat public à l'adresse https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2015_fLqbUnu8tk&v=1&selected=0
- conditions de remise des offres : sur place ou par courrier en mairie de Creil - service des marchés publics (porte 508) à l'adresse indiquée ci-dessus. La remise d'offres par voie électronique est autorisée sur http://www.achatpublic.com
- les offres sont à présenter en euros,
- les renseignements administratifs pourront être obtenus auprès du service des marchés publics en mairie de Creil - tel (+33) 3 44 29 50 94, télécopie (+33) 3 44 29 52 25, e-mail : patricia.ribac@mairie-creil.fr

PROCÉDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif, 14 rue Lemerchier Cs81114, F-80011 Amiens Cedex. E-mail : greffe.ta-amiens@juradm.fr. Tél. (+33) 3 22 33 61 70. Adresse internet : http://www.amiens.tribunal-administratif.fr/ta-caa. Fax (+33) 3 22 33 61 71.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif désigné ci-dessus

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 23 septembre 2015